



La Celle Saint-Cloud

## DECISION MUNICIPALE N° 2024.09

République Française  
Département des Yvelines  
78170

### PROCEDURE ADAPTEE « FOURNITURE DE FIOUL DOMESTIQUE POUR LE CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX » ATTRIBUTION DU MARCHÉ

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22 et L. 2122-23,

**Vu** le code de la commande publique et notamment son article R. 2123-1-1°,

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°2020.02.01, en date du 9 juin 2020, portant délégation de compétence à Monsieur le Maire, par,

**Considérant** le besoin de la collectivité et la mise en concurrence réalisée,

**Considérant** l'analyse du marché à procédure adaptée n° 2024MAPA04,

**Considérant** qu'après analyse, l'offre présentée par la société DELOSTAL ET THIBAUT est économiquement la plus avantageuse,

### DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup> :**

De signer l'acte d'engagement relatif au marché de fourniture de fioul domestique pour le chauffage des bâtiments communaux avec la société DELOSTAL et THIBAUT, sise 54 rue Lambrechts à Courbevoie (92400), représentée par monsieur Robin YANN en sa qualité de président directeur général.

**Article 2 :**

De préciser que le montant du marché s'élève en prix net en euros H.T.T à l'hectolitre après remise, à 81,71.

**Article 3 :**

Il sera rendu compte de cette décision au conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

**Article 4 :**

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à monsieur le Préfet de Versailles et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 28 mai 2024.

Le Maire,



Olivier DELAPORTE

Vice-Président de Versailles Grand Parc.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de la Celle-Saint-Cloud et d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles.

Accusé de réception en préfecture  
078-217801265-20240529-2024-09-DE  
Date de réception préfecture : 29/05/2024